



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 109494

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le rapport « Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes handicapés ». En effet, afin de donner la possibilité à l'ensemble des jeunes handicapés d'accéder aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation, ce texte préconise de permettre aux centres de rééducation professionnelle d'assurer la formation théorique dans le cadre des contrats d'alternance. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position et ses intentions sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109494

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11548